

Quelle sélection végétale pour demain ?

(compte-rendu de la table ronde)

B. Cossée*

Aux Journées de l'A.F.P.F., une deuxième table ronde réunissait des sélectionneurs, publics et privés. Une réflexion sur la difficulté de cibler des besoins souvent incertains à moyen terme et de concilier, au sein d'une même variété, valeur fourragère et production de semences met en évidence une partie des contraintes de la sélection. En un rapide tour d'horizon, les sélectionneurs présentent les orientations de sélection adoptées pour les principales espèces prairiales.

■ Quelques difficultés propres à la sélection fourragère

Le but final du sélectionneur est de créer une variété améliorée vis-à-vis de celles déjà disponibles et donc susceptible de mieux satisfaire l'utilisateur. Cet utilisateur est le plus souvent un éleveur dans le cas des fourrages destinés aux ruminants, mais il peut être éventuellement un déshydrateur dans le cas de la luzerne.

MOTS CLÉS

France, graminée, légumineuse, prairie temporaire, sélection variétale.

KEY-WORDS

Cultivar breeding, France, grass, legume, ley.

AUTEUR

Secrétaire Général de l'Association Française pour la Production Fourragère, A.F.P.F.,
Domaine I.N.R.A., route de Saint-Cyr, F-78026 Versailles.

* Participaient à cette table ronde animée par P. PERVEZ (PP Communication, 44) : C. HUYGHE (I.N.R.A.), B. BAYLE (Limagrain Genetics), P. BAUDOIN (Verneuil-Semunion), P. GAYRAUD (AMFO), N. VAN HANJA (Barenbrug), P. BOURDON (Ets. Carneau). En outre, ce texte emprunte également quelques éléments à l'intervention de J.F. CHOSSON (R.A.G.T.).

Avant de parvenir à l'utilisateur, la variété doit franchir deux obstacles :

- satisfaire aux conditions d'inscription au catalogue, selon une grille d'évaluation de critères officiels, qui peuvent momentanément ne pas traduire exactement une demande évolutive et diversifiée ;

- produire suffisamment de semence, condition *sine qua non* à sa diffusion à un prix acceptable, alors que cette aptitude, prise en compte tardivement dans le processus de sélection, n'est pas liée à la production de fourrage, et encore moins à sa qualité.

Par ailleurs, la question se pose de savoir s'il est préférable de rechercher une variété passe-partout destinée à un large marché ou si, au contraire, la sélection doit cibler des conditions d'utilisation bien particulières pour occuper un créneau étroit.

L'équilibre est à trouver entre, d'une part, la volonté de mieux satisfaire l'utilisateur et de se différencier des variétés concurrentes et, d'autre part, la nécessité d'amortir la création, l'inscription et la distribution de la variété sur un volume de vente suffisant.

La création d'une variété fourragère n'est pas chose aisée ; elle est toujours le résultat d'un compromis. Aussi, bien que réels, les progrès sont-ils relativement lents, d'autant plus que l'espèce est plus pérenne ou qu'elle couvre des surfaces plus restreintes.

Avant d'aborder les orientations de sélection propres à chaque espèce, rappelons que la recherche d'une plus grande résistance aux maladies et aux parasites constitue un axe essentiel et constant de la sélection végétale, et plus particulièrement fourragère. Il s'agit d'un critère d'inscription parfois même prioritaire sur la production.

■ Orientations de la sélection des graminées

Le **ray-grass d'Italie** est utilisé en priorité pour la constitution de stocks à partir des premières coupes, particulièrement en zone à été sec. Il en résulte que les éleveurs sont sensibles à la production et à la facilité de récolte et de conservation.

La sélection donne donc la priorité à la production des deux premières coupes, au port dressé et à l'accroissement du taux de matière sèche. Elle n'oublie pas non plus l'aptitude à produire des repousses feuillues, cet aspect étant toutefois plus facile à améliorer chez les **ray-grass hybrides**.

Le **ray-grass anglais** s'est fortement développé, principalement pour le pâturage des bovins dans l'Ouest de la France. C'est dire si les éleveurs sont plus sensibles à la facilité de pâturage, à la répartition de la production et à la pérennité qu'au seul niveau de production annuelle.

L'effort de sélection a été considérable et a abouti à l'inscription de nombreuses variétés, particulièrement dans la gamme des ray-grass anglais tardifs réputés *a priori* plus faciles à pâturer, sans oublier

totalelement ceux de précocité intermédiaire, mieux adaptés à la fauche en premier cycle.

Outre évidemment la résistance aux rouilles, la sélection porte sur la vitesse d'implantation, la pérennité (celle des tétraploïdes restant limitée à 5 ans, alors que les diploïdes semblent pouvoir atteindre 10 ans), le comportement au stress hydrique...

Les variétés inscrites sont en majorité d'origine étrangère, et par ailleurs encore relativement proches des populations naturelles. Mais, selon G. CHARMET et F. BALFOURIER (I.N.R.A. Clermont-Ferrand ; cf. les articles parus dans le n°146 de *Fourrages*), le programme d'amélioration génétique du ray-grass anglais entrepris depuis 1983 par l'I.N.R.A. et l'A.C.V.F. laisse espérer la création de nouvelles variétés mieux adaptées aux conditions françaises.

La recherche d'une meilleure aptitude au pâturage demandée par les utilisateurs n'est pas chose facile pour le sélectionneur :

- la confrontation du végétal avec l'animal ne peut intervenir que tardivement dans le processus de tri du matériel ;
- le test par l'animal ne figure pas parmi les critères d'inscription au catalogue ;
- le protocole à utiliser ne fait pas encore l'objet d'un consensus au sein de la filière ;
- les caractères déterminant la facilité de pâturage ne sont pas identifiés ;
- la liaison éventuelle entre facilité de pâturage et performance zootechnique n'est pas établie...

Le **dactyle**, dont l'utilisation est plus restreinte, est adapté aux sols sains et supporte les hivers rigoureux. Son principal défaut est son manque de souplesse d'exploitation en premier cycle ; sa qualité est de produire ensuite des repousses feuillues, même en été.

La sélection s'efforce de créer des variétés plus tardives (montant moins vite) avec une répartition de la pousse encore meilleure et une installation plus facile.

La **fétuque élevée** est l'espèce des "zones ultimes", supportant les terres difficiles, trop humides ou trop sèches pour convenir aux autres espèces prairiales. Mais elle était connue pour la rigidité de sa feuille et sa difficulté à être pâturée.

La sélection a réalisé de gros progrès vers des variétés à feuillage plus souple, mais des difficultés subsistent.

■ Orientations de la sélection des légumineuses

La **luzerne** est utilisée en fauche par les éleveurs, mais également par les déshydrateurs. Les premiers ont des besoins relativement variés. Les seconds formulent des demandes bien précises. Il en découle deux axes de sélection bien distincts, décrits dans le même numéro de *Fourrages* par P. LONNET (Ets. Desprez).

Le **trèfle violet** remplit la même fonction que la luzerne dans les systèmes fourragers (constitution de stocks) quand les conditions pédoclimatiques sont défavorables à celle-ci.

Les objectifs de sélection sont dès lors assez voisins de ceux des variétés de luzerne destinées aux éleveurs : production (niveau et répartition), résistance à la verse et aux maladies, facilité de fanage (vitesse de dessiccation et limitation de la perte de feuilles), aptitude à l'association avec une graminée.

Le **trèfle blanc** est réservé aux associations, particulièrement avec le ray-grass anglais pâturé. Le souhait de l'éleveur est de garder longtemps un bon équilibre graminée - légumineuse.

La sélection porte sur la production, la persistance et l'aptitude à l'association. Mais ce dernier critère est difficile à apprécier et surtout à prévoir dans l'état actuel des connaissances. Des travaux de recherche sont en cours pour lever cet obstacle.

■ Conclusion

On retiendra que la sélection semble avoir été plus pertinente pour les espèces récoltées (ray-grass d'Italie, luzerne...) que pour celles qui sont pâturées (ray-grass anglais, trèfle blanc en association avec le ray-grass anglais...). Dans le cas des premières, les critères d'inscription au catalogue correspondent à l'attente des utilisateurs. Pour les secondes, l'approche méthodologique n'en est qu'à ses débuts.

Enfin "l'opacité de la demande", signalée lors de la première table ronde (COSSÉE, même ouvrage), est d'autant plus regrettable au niveau de la sélection qu'il faut 10 à 15 ans pour créer et lancer une nouvelle variété.

De crises de marché en réformes de la P.A.C., qui peut dire la place qu'aura l'herbe dans les systèmes d'ici 10 à 15 ans et quel sera son mode d'exploitation ? Dans ces conditions, la sélection fourragère ne tient-elle pas du pari ?